Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/La-verite-sur-les-faits-Michele

Elections municipales 2014

Ne laissons-pas droite et extrême-droite profiter d'une décision injuste !

- Vie politique -

Date de mise en ligne : jeudi 16 octobre 2014

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

La vérité sur les faits !

Michèle Picard a été élue maire de Vénissieux aux élections de Mars 2014, à la tête d'une liste de rassemblement obtenant près de 1000 voix d'avance sur le candidat de la droite Christophe Girard.

Ce résultat obtenu dans une quadrangulaire alors que le parti socialiste avait décidé de faire cavalier seul a été salué partout comme une belle victoire du Maire de Vénissieux et son équipe.

Yvan Bénédetti, leader du Front National en 2008 à Vénissieux et exclu depuis, avait fait une liste d'identitaires "Vénissieux fait front" soupçonnée de maneuvres mais qui a été validée par la préfecture aux deux tours des élections car respectant apparemment les obligations réglementaires.

Après l'élection, le Préfet a demandé l'annulation des deux élus d'extrême-droite au motif de maneuvres dans la constitution de la liste et seulement cela. Christophe Girard, candidat soutenu par l'UMP, a sauté sur l'occasion pour demander l'annulation de toutes les opérations électorales.

Le Tribunal administratif vient de décider l'inégilibilité pour un an des deux élus de l'ultra-droite et leur suspension, ce qui est bien mérité... Mais il annule aussi toutes les opérations électorales alors qu'aucun grief ni reproche n'a été formulé contre la liste gagnante conduite par Michèle Picard.

Une décision injuste pour ceux qui n'ont rien à se reprocher et dangereuse pour l'avenir !

Que celui qui triche soit sanctionné, c'est bien normal ! Mais que l'ensemble des élus soient annulés alors qu'ils n'ont commis aucune faute, c'est un "dommage collatéral" incompréhensible que la loi n'imposait pas. Et c'est pour la liste gagnante de Michèle Picard que le dommage est le plus grand.

Le geste citoyen de 13658 électeurs qui se sont déplacés est balayé par les maneuvres de quelques fascistes qui se reconnaissent dans la croix gammée et par la "légèreté" de 5 personnes qui n'auraient pas compris qu'elles signaient un acte de candidature tandis que trois croyaient être candidates pour le FN, une affirmation qui laisse interrogatif au regard de la publicité donnée aux démélés de Bénédetti avec le Front National !

Vénissieux n'est pas la seule ville concernée par cette tactique des idenditaires et du Front National qui cherchent à monter des listes à n'importe quel prix, comme à Malakoff ou Annemasse. Ces pratiques doivent être sanctionnées jusqu'au pénal pour les dissuader de recommencer, mais annuler toute l'élection c'est en quelque sorte rendre les tricheurs tous puissants !

Pourquoi Christophe Girard, leader de la droite, rêve-t-il de faire annuler l'élection à Vénissieux ?

Christophe Girard utilise les fraudes des identitaires mais n'est pas du tout le "Chevalier blanc" qu'il prétend. Il n'a

Copyright © Le Vénissian

jamais condamné les agissements d'Yvan Bénédetti ni ceux du Front national ! Au contraire, il se retouve le plus souvent avec l'extrême droite quand il s'agit de voter au Conseil Municipal comme au Grand Lyon où il est élu depuis mars 2014, par exemple pour refuser l'encadrement des loyers ou la construction de logements sociaux, alors que le manque et le prix des logements sont un problème essentiel pour les familles populaires.

A l'opposé de cet élu typique de l'UMP, Michèle Picard est une des rares personnalités de l'agglomération à avoir condamné publiquement les idées et la violence des manifestations de Bénédetti et ses sbires, à le dénoncer en conseil municipal, provoquant sa colère, jusqu'à cette scène où Djil Ben Mabrouk devait se lever pour bloquer M. Benedetti qui se dirigeait agressivement vers le maire, dans l'indifférence goguenarde de M. Girard, qui est bien un menteur sexiste.

Il est vrai que Christophe Girard a commencé sa carrière politique avec le très à droite Philipe De Villiers et l'a poursuivi avec Nicolas Sarkozy dont le bilan catastrophique n'est plus à faire.

Il n'attaque jamais les idées de l'extrême-droite parce qu'il en est très proche et qu'il ne veut surtout pas fâcher les électeurs de Bénédetti ni ceux de Marine Le Pen. Il veut leurs voix ! La décision du tribunal est pour lui une aubaine. Il s'en sert pour tenter de déstabiliser la majorité municipale et de prendre la ville, et comme partout où des majorités droite-FN ont pris une ville, casser toute la solidarité et les acquis populaires qui font l'histoire originale de Vénissieux !

Ne nous laissons pas voler notre victoire !

Au printemps les vénissians ont donné la majorité à la liste de large rassemblement conduite par Michèle Picard pour diriger la ville autour d'un contrat communal construit avec les habitants.

L'équipe municipale est au travail : conseils de quartiers et élections des délégués, mise en place des rythmes scolaires au mieux malgré les défauts de cette réforme, développement des services publics (reconstruction du CNI, d'un restaurant scolaire, nouveau groupe scolaire dans le centre, reconstruction de la cuisine centrale...), préservation de l'environnement avec un développement urbain contrôlé, défense du logement social qui peut concerner la grande majorité des vénissians, fiscalité maîtrisée...nos élus disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent !

Contrairement à ce que dit Christophe Girard, la procédure judiciaire n'est pas terminée. Les parties ont jusqu'au 7 novembre pour faire appel devant le Conseil d'Etat. Ensuite ce dernier aura 6 mois au moins pour statuer et personne ne peut prévoir la décision finale. Ce Conseil d'Etat a déja remis en cause d'autres annulations, dont une qui reposait sur un écart de seulement... 8 voix !

D'ici là, et c'est la loi, l'équipe municipale va continuer à travailler dans le respect du Contrat Communal passé avec les Vénissians sans se laisser détourner de ses responsabilités envers la population par les provocations du leader de la droite.

Quelle que soit l'issue de la procédure juridique, nous appelons tous ceux qui avaient apporté leur suffrage à la la liste conduite par Michèle Picard, et au-delà, tous ceux qui veulent conserver une ville solidaire engagée pour la défense et la satisfaction des besoins de familles populaires à se mobiliser pour ne pas laisser la droite profiter de la situation, pour l'empêcher de s'emparer de la ville.

Curieusement, le tribunal n'a pas sanctionné Gabriac, troisième de la liste identitaire qui pourrait donc déposer une

Copyright © Le Vénissian

liste. Nous appelons tous les progressistes et répubicains à lui barrer la route.

Nous les appelons à s'opposer à la tentative annoncée par Christophe Boudot, secrétaire départemental du FN de créer les conditions d'une liste FN dans d'éventuelles élections pour faire tomber "la maire communiste" et avec elle toute la vraie gauche, celle qui n'est pas aux ordres des patrons et de Bruxelles.

Ensemble, nous avons gagné au printemps
Ensemble nous battrons la droite et l'extrême droite !

Post-scriptum :

Pour être contacté et apporter votre soutien, laissez un message avec vos noms prénoms et adresse au 0472504434 ou écrivez à pcf@venissieux.org

Copyright © Le Vénissian